

UNIVERSITÉ DE  
TOULOUSE II – LE MIRAIL

IUFM DE  
MIDI-PYRÉNÉES

ÉCOLE INTERNE DE L'UNIVERSITÉ  
DE  
TOULOUSE II – LE MIRAIL

UNIVERSITÉ  
DE TOULOUSE  
LE MIRAIL



**MASTER PREMIÈRE ANNÉE  
MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION :  
HOTELLERIE RESTAURATION**

Parcours « production et ingénierie culinaires »

**NOTE DE SYNTHÈSE**

**Décrochage scolaire  
en voie professionnelle**

Présenté par :

**Pierre SCHOULLER**

« *La question de la réussite scolaire, dans le chef du jeune, s'inscrit dans une dialectique entre ce qu'il est, ce qui l'a fait tel qu'il est, et ce qu'il espère devenir* » du blabla

Docteur Jean Paul MATOT<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> MATOT Jean-Paul, LAM Hai, Dr. SFERRAZZA Rita. *Le décrochage scolaire*. Cours pour le DES de psychiatrie, université libre de BRUXELLES, 2005



## Remerciements

Dans le cadre de la rédaction de cette présente synthèse de lecture au vu de l'initiation à la recherche, je tiens de tout cœur à remercier M. Yannick MASSON, mon directeur de mémoire qui a su faire preuve d'une honorable patience face à mon ignorance de cet exercice et de m'avoir cadré durant toute son élaboration.

Mes cordiaux remerciements sont également tournés vers M. Benoît JEUNIER, qui par son inconditionnelle maîtrise de la recherche a su me donner goût à l'approche scientifique et à M. Yves CINOTTI pour sa rigueur de travail, vers M. Jacques BLANC, un ancien professeur qui lors d'une entrevue, m'avait mis sur la voie de ce sujet.



## Introduction

Le décrochage scolaire, sujet de tant de convoitises multidimensionnelles s'inscrit au cœur des actions politiques actuelles. Le traitement de ce sujet puise dans les droits les plus fondamentaux des enfants sur lesquels de nombreux systèmes scolaires sont basés. En effet, la convention internationale des droits de l'enfant de l'Organisation des Nations Unis publiée en 1989 et ratifiée par 193 pays précise dans l'article 28.1.e : « *Les États parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation, [...] sur la base de l'égalité des chances: Ils prennent des mesures pour encourager la régularité de la fréquentation scolaire et la réduction des taux d'abandon scolaire* ». Ce sujet est d'ailleurs devenu une priorité éducative Européenne (Stratégie Europe 2020)<sup>2</sup> et Française (plan Agir pour la jeunesse de 2009 ou objectif 2017 raccrochage de 70 000 décrocheurs par le lancement du dispositif « objectif formation-emploi » ...)<sup>3</sup>. De plus, ce cadre s'inscrit parfaitement dans la triple mission de l'enseignant : former, instruire et participer à l'éducation<sup>4</sup>.

### 1. Cadrage du sujet

Le terme décrochage, utilisé pour décrire une action scolaire, est apparu en France dans les années 2000 à travers des textes institutionnels (BERNARD, 2011). Malgré toute une multitude de mots pour désigner ce fait: abandon, interruption, échec, rupture, désaffiliation, discontinuité, sans qualification, déscolarisation, empathie scolaire et certains antonymes comme réussite scolaire, diplômation, le terme le plus en vogue et retenu est « décrochage scolaire ».

Il est difficile de le mesurer (BERNARD, 2011), les premières estimations du décrochage scolaire proviennent de 1960. Bien souvent on a fait allusion à des stéréotypes (pauvreté, délinquance ...) pour dénoncer une école en crise (BOURDIEU ET PASSERON<sup>5</sup>, 1960 ;

---

<sup>2</sup> BOUDESSEUL Gérard, VIVENT Céline. Décrochage scolaire : vers une mesure partagée. Bref du Céreq n°298-1 avril 2012 (en ligne). Disponible sur :

<[http://www.cereq.fr/index.php/content/download/5284/47231/file/b298\\_1.pdf](http://www.cereq.fr/index.php/content/download/5284/47231/file/b298_1.pdf)>. (Consulté le 2-2-2013).

<sup>3</sup> Lancement du dispositif "Objectif formation-emploi" pour les jeunes décrocheurs (en ligne). Disponible sur <<http://www.education.gouv.fr/cid66441/lancement-du-dispositif-objectif-formation-emploi-pour-les-jeunes-decrocheurs.html>>. (Consulté le 4-2-2013).

<sup>4</sup> CASTAGNET Véronique. *Connaissance su système éducatif*, Cours de Master 1 MEF, IUFM de Toulouse, 2013.

<sup>5</sup> Cités par TANON, (2000)



CELLIER, 2003 ; BERNARD, 2011 ; CHARLOT<sup>6</sup>). Avant la seconde guerre mondiale, le cycle scolaire bref permettait de creuser les inégalités sociales nécessaires pour forger l'élitisme Républicain. À partir des années 60, la sociologie met en avant l'intérêt d'une scolarité pour tous, on voit donc les collèges se démocratiser et les études commencent à émerger afin de promouvoir la réussite scolaire. C'est à partir de ce tournant historique qu'a été introduite la globalisation des apprentissages par l'interdisciplinarité et l'individualisation des parcours scolaires. Contrairement aux intentions politiques, les inégalités allaient en s'aggravant par la massification de la diplomation (VERBA *et Al.*, 1995 ; CELLIER 2003) et donc la désignation substantialisante « en échec » permet de ne pas poser la question de la production d'inégalités à l'école, l' appropriation des savoirs enseigné étant relative au profil de chaque individu<sup>7</sup>. A partir de 1985, avec comme objectif 80 % de réussite à l'examen du baccalauréat et 100 % à un diplôme de premier niveau (BEP, CAP), cette culture scolaire menée à bien aboutissait à une discrimination positive par la création du baccalauréat professionnel en 1985 (*ibid.*).

Objet aux contours flous (GLASMAN, 2000, p.10) décrit par de nombreux spécialistes. Eurostat<sup>8</sup> propose : « *les décrocheurs sont des adultes entre 18 et 24 ans qui quittent le système scolaire avec une qualification inférieure à l'enseignement secondaire supérieur et qui ne sont pas dans un programme d'enseignement ou de formation* ». La rupture peut être de nature démissionnaire, émanant d'un choix personnel ; ou d'exclusion, contre sa propre volonté pour des problèmes comportementaux ou de travail insuffisant (CELLIER, 2003 ; TANON, 2000, JAENNEAU, 2012<sup>9</sup> ; TERRAIL & BAUTIER, 2003 ; BERNARD, 2011).

En même temps que les volontés sociopolitiques visent un allongement de la durée de scolarisation dans le secondaire, le décrochage scolaire progresse<sup>10</sup>. Actuellement, le ministère de l'éducation nationale dénombre 140 000 décrocheurs en France chaque année. 57 % d'entre eux sont des garçons Près de la moitié sont issus des Lycées

---

<sup>6</sup> Cité par VERBA Daniel *et al.*, (1995)

<sup>7</sup> BONNERY Stéphane. Processus de décrochage. *Communication, journées académiques des R.E.P., Créteil, 2003*, p.1-6 [en ligne]. Disponible sur : <[http://www.ac-creteil.fr/zeprep/dossiers/decr\\_bon\\_txt.pdf](http://www.ac-creteil.fr/zeprep/dossiers/decr_bon_txt.pdf)>. (Consulté le 14-03-2013).

<sup>8</sup> Citée par BLAYA (2010) et Europa. *Memo 11/52, Abandon scolaire en Europe - questions et réponses* [en ligne]. Disponible sur : <[http://europa.eu/rapid/press-release\\_MEMO-11-52\\_fr.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-11-52_fr.htm)> (Consulté le 05-12-2012).

<sup>9</sup> JEANNEAU Laurent. École : ce qui doit changer. *La revue Alternatives économiques*, octobre 2012, n°317, p. 58-66.

<sup>10</sup> *Opus* cité note 6.



professionnels (49 %)¹¹ et 70 % des décrochages de l'UE dans le premier cycle de l'enseignement secondaire¹². Les différents comptages du décrochage scolaire sont, comme tous chiffres à grande échelle, émis par de nombreux biais. En effet, selon les organismes, le nombre de décrocheurs peut varier du simple au double (80 000 pour GLASMAN, (2000), 122 000 pour l'Insee et 254 000 pour le dispositif interministériel d'harmonisation du repérage)¹³. Le décrochage scolaire représente 5 % d'une génération¹⁴.

Tranche d'âge	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	21 ans et +	Total
%	24 %	19 %	22 %	19 %	10 %	6 %	100 %

Tableau 1 Répartition du décrochage scolaire par âge¹⁵.

Le décrochage actuel montre une progression vers un décrochage social marqué par la dépression névrotique et ses conséquences. Il est de plus en plus profond, plus intense, conditionné dans les difficultés du quotidien. Parfois, le maintien dans le système éducatif n'est pas la priorité (ROUBAUD et SZTENCEL, 2012). *A contrario*, pour TANON (2000) ; FAVRE (2003)¹⁶, l'école est le fondement culturel et social de la société actuelle. De plus, CELLIER (2003) nous explique le rôle social de l'école d'aujourd'hui.

## 2. Décrocheurs : profils équivoques

Le décrochage est propre à chaque individu, il émane de caractéristiques personnelles, qui vont avoir une influence directe de son engagement dans le processus. Le décrochage provient généralement d'un amas de difficultés corrélé entre facteurs relationnels et de l'apprentissage lui-même¹⁷.

¹¹ Ministère de l'éducation nationale. Lancement du dispositif "objectif formation-emploi" pour les jeunes décrocheurs [en ligne]. Disponible sur <<http://www.education.gouv.fr/cid66441/lancement-du-dispositif-objectif-formation-emploi-pour-les-jeunes-decrocheurs.html>> (Consulte le 18-12-2012).

¹² Europa. *Memo 11/52, Abandon scolaire en Europe – questions et réponses* [en ligne]. Disponible sur : <[http://europa.eu/rapid/press-release\\_MEMO-11-52\\_fr.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-11-52_fr.htm)> (Consulté le 5-12-2012).

¹³ BOUDESSEUL Gérard, VIVENT Céline. Décrochage scolaire : vers une mesure partagée. Bref du Céreq n°298-1 avril 2012. (en ligne) disponible sur : <<http://www.cereq.fr/index.php/publications/Bref/Decrochage-scolaire-vers-une-mesure-partagee>> (consulté le 2-2-2013).

¹⁴ *Opus* cité note 7.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ FAVRE Damien. Le décrochage scolaire : un questionnaire sur l'école. Les Cahiers de Prospective Jeunesse, 2003, n° 29, p. 2-6 [en ligne]. Disponible sur : <[http://www.prospective-jeunesse.be/IMG/pdf/Sauvegarde\\_de\\_Damien\\_Favresse.pdf](http://www.prospective-jeunesse.be/IMG/pdf/Sauvegarde_de_Damien_Favresse.pdf)>. (Consulté le 30-11-2012).

¹⁷ *Ibid.*



L'adolescent est dans une période de fragilité sujet à la vulnérabilité (BLAYA, 2010). Il a le désir de se différencier du groupe de pairs. Il est à la recherche d'une identité propre. Ce n'est plus l'image de soi vue par les autres qui lui importe comme dans le développement précédent mais l'image de soi vue par lui-même<sup>18</sup>. L'adolescence est aussi l'âge des paradoxes où le jeune va revendiquer sa liberté mais en attend d'être contrôlé, il est donc « *fragile comme un homard* » (DOLTO)<sup>19</sup>. Un mal être intérieur est exprimé par une violence extérieure aux effets pervers se retournant contre ce dernier. Il y a très peu de décrocheurs paresseux, majoritairement ce sont des jeunes démotivés. Les jeunes ayant eu recours à un travail plus profond sur leur propre personnalité sont moins sujets au décrochage scolaire, en effet ces activités ont inconsciemment conditionné leur orientation (ROUBAUD & SZTENCEL, 2012). Pour TANON (2002) il existe très peu d'élèves motivés dans la sphère scolaire. Par ailleurs, tous ne sont pas engagés dans un processus de décrochage mais parviennent à fournir le travail nécessaire pour rester conformes aux exigences. Être élève n'est pas une vocation. Une victimisation répétée ainsi qu'un manque de soutien moral amène le sujet à des perturbations psychologiques (BLAYA, 2010). Le jeune se trouve dès lors motivé par des désirs profonds de rejoindre son élan vital (ROUBAUD et SZTENCEL, 2012).

En Europe, les immigrants de première génération abandonnent deux fois plus que les autochtones<sup>20</sup>. Le ministère de L'Éducation nationale précise l'accentuation au vu de certaines caractéristiques sociales<sup>21</sup> (GLASMAN, 2000 ; JEANNEAU, 2012). Dans le type d'établissement où il y a le plus de décrocheurs (lycées professionnels)<sup>22</sup>, se trouve la majorité des élèves dont les parents sont les moins diplômés (ouvriers et inactifs = 48.9 %)(BROCCHOLICHI)<sup>23</sup>. Le décrocheur impute la perte de l'estime de soi à ses

---

<sup>18</sup> *Opus* cité note 1.

<sup>19</sup> Cité dans Parcours pédagogique. *Guide pratique des enseignants*. ( p.12).

<sup>20</sup> Europa. *Memo 11/52, Abandon scolaire en Europe – questions et réponses* [en ligne]. Disponible sur : <[http://europa.eu/rapid/press-release\\_MEMO-11-52\\_fr.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-11-52_fr.htm)> (Consulté le 05-12-2012).

<sup>21</sup> Ministère de l'éducation nationale. *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche RERS 2012* [en ligne]. Disponible sur <<http://www.education.gouv.fr/cid57096/reperes-et-references-statistiques.html>>. (Consulté le 17-12-2012).

<sup>22</sup> JEANNEAU Laurent. École : ce qui doit changer. *La revue Alternatives économiques*, octobre 2012, n°317, p. 58-66.

<sup>23</sup> Cité par TANON, (2000).



capacités d'apprentissage<sup>24</sup>. Les caractéristiques résidentielles jouent aussi comme facteur de risque<sup>25</sup>.

Les élèves d'aujourd'hui appartiennent à une nouvelle génération, celle qui appartient au zapping, au consumérisme appelée BOF génération (ROUBAUD & SZTENCEL, 2012) ou NiNi pour BLAYA (2010). Ce sont des jeunes qui ont tendance à être flémards, peu persévérants et qui n'adhèrent plus à la tâche. La perte de sens donnée à la vie est notable également au sein de cette génération où la frustration du manque et de l'attente ne se fait plus connaître. Le cadrage par les adultes est désormais très aléatoire, qui bien souvent s'épuisent aux tâches du quotidien, cadencé par un rythme de vie très soutenu, est désormais aléatoire (TANON, 2002).

Il est admis qu'un élève entrant en Lycée professionnel présente un certain nombre de lacunes, manques et faiblesses accumulées durant sa scolarisation antérieure. L'élève, avec une évolution temporelle s'est étiqueté lui-même, il est donc lucide (*ibid.*). La majorité des décrocheurs conjuguent vulnérabilité familiale et grandes difficultés scolaires (BAUTIER & TERRAIL, 2003). Cette situation devient aggravante lorsque les pressions familiales viennent biaiser un choix personnel d'orientation (DUBET, 1991)<sup>26</sup>.

### **3. De Décrochage à décrochages**

Il n'existe pas un décrochage mais des décrochages. A partir de la nature et de l'environnement (scolaire et environnemental) de chaque individu (FORTIN et Al.)<sup>27</sup>, les chercheurs proposent des classifications et dégagent des tendances.

Le décrochage scolaire peut s'effectuer avec coupure(s) ou en discontinu (GLASMAN, 2000), avec des décrocheurs potentiels en difficultés, tranquilles et silencieux (KRONICK ET HARGIS 1990)<sup>28</sup> ; silencieux, désengagés, sous performants (JANOSZ 2000)<sup>29</sup> ; ou aux comportements antisociaux cachés, peu intéressés, comportements difficiles et

---

<sup>24</sup> Opus cité note 14.

<sup>25</sup> BOUDESSEUL Gérard, GRELET Yvette, VIVENT Céline. Les risques sociaux du décrochage : vers une politique territorialisée de prévention ? Bref du Céreq n°304 décembre 2012.

<sup>26</sup> Cité par BLAYA, (2010).

<sup>27</sup> *Ibid.*

<sup>28</sup> Cité par BLAYA, (2010) et MAURY, (2008)

<sup>29</sup> *Ibid.*



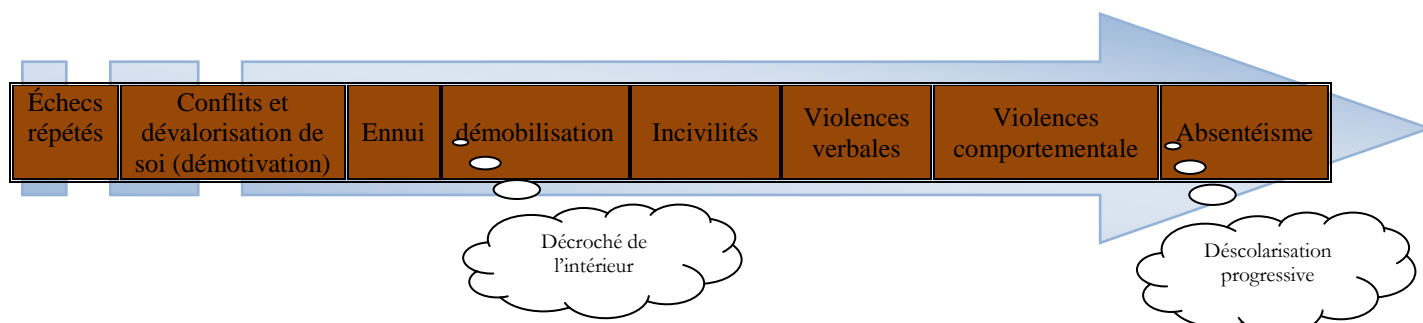


apprentissages compliqués, dépressifs (FORTIN et Al. 2006)<sup>30</sup>. Si leur état psychologique est maintenu discret, Fabienne TANON (2000) parle de décrocheurs internes.

Nicolas ROUBAUD et Catherine SZTENCEL (2012) parlent de décrocheur scolaires et pédagogique, Familial et social 20 %. Damien FAVRE<sup>31</sup>, propose une classification intéressante liée à l'élément raccord (Décrochage amical, familial ou solitaire).

#### 4. Engagement dans un processus mouvant

Le décrochage scolaire est un processus (ou acte pour BERNARD, 2011) aboutissant à la rupture. Il est progressif, non systématique, et d'une durée moyenne de 15 mois mais très variable (GLASMAN, 2000).



Pour RAVIGNAN (2012)<sup>32</sup> ; BLAYA (2010) ; BROCHOLICHI, (1998) ; BAUTIER et ROCHEX, (1997) et BONNERY (2007)]<sup>33</sup>, l'origine du décrochage scolaire se fonde dans le début de la scolarité, dès l'école primaire. Le manque de responsabilités confiées par l'institution place les élèves en situation d'inadaptation. Le redoublement émane donc d'échecs répétés ainsi que d'une approche cognitive négative et actionne la dévalorisation personnelle. L'héritage génétique pourrait aussi selon certains auteurs contribuer à être un facteur à risque, ce qui veut dire que des parents décrochés donneraient des enfants décrocheurs. (JANOSZ 1997, LEBLANC)<sup>34</sup>.

<sup>30</sup> *Ibid.*

<sup>31</sup> FAVRE Damien. Le décrochage scolaire : un questionnaire sur l'école. Les Cahiers de Prospective Jeunesse, 2003, n° 29, p. 2-6 [en ligne]. Disponible sur : <[http://www.prospective-jeunesse.be/IMG/pdf/Sauvegarde\\_de\\_Damien\\_Favresse.pdf](http://www.prospective-jeunesse.be/IMG/pdf/Sauvegarde_de_Damien_Favresse.pdf)>. (Consulté le 30-11-2012).

<sup>32</sup> RAVIGNAN Antoine. La France néglige son école primaire. La revue Alternatives économiques, septembre 2012, n°316, p. 58-66.

<sup>33</sup> Cité par BERNARD, (2011).

<sup>34</sup> *Opus* cité note 10.



L'absentéisme est un cercle dégradant la situation, les difficultés scolaires croissent et enfoncent de plus en plus l'élève (BLAYA, 2010). Au-delà de 10 absences par mois, l'absence est considérée comme lourde et doit faire l'objet d'un signalement à l'inspection académique. Contrairement à GLASMAN, BLAYA (2010) place l'absence comme stade précédé les problèmes comportementaux ; selon l'auteur, le paradoxe est que dans une majorité d'établissement scolaire on sanctionne plus la violence que l'absentéisme. L'absence physique des jeunes est révélatrice de maux, elle permet de connaître précisément le stade du processus de décrochage (ROUBAUD et SZTENCEL, 2012), on tient compte de son évolution : occasionnelle, continue, discontinue, temporaire ou gravement chronique (VERBA ET AL., 1995). Sa fréquence est plus importante en lycée professionnel (INSERM<sup>35</sup> ; BOUESSEUL ET VIVANT, 2012).

La délinquance, comme l'absence, est fortement liée au processus de décrochage. Elle exprime une revendication contre le système, voire une rébellion (BLAYA, 2010). La violence est expressive ou interne et est exprimée physiquement, verbalement. Son origine est exogène (fracture familiale, habitation et appartenance culturelle, influences médiatiques ...) ou endogènes (droit à la parole, sanctions, notation...) « *Ce qui est perçu comme une violence par les élèves c'est le fait de ne pas être écouté* » DEBARDIEU<sup>36</sup>.

## 5. Mobiles politiques

Les décrocheurs occupent des emplois plus précaires que ceux ayant eu un diplôme supérieur. Un emploi précaire est caractéristique de moins de revenus et par conséquent plus d'aides sociales (BLAYA, 2010), d'exonérations et donc moins de revenus pour l'État<sup>37</sup>. Un jeune sans diplôme a deux fois plus de chance d'être assujéti au chômage que son homologue diplômé. Paradoxalement, on note que les avantages fiscaux au profit des services à la personne faisant fructifier le marché du soutien scolaire privé est un service consommé par les ménages ayant les moyens financiers de se le payer. Ainsi les pouvoirs publics creusent d'avantages les disparités<sup>38</sup>.

---

<sup>35</sup> Cité par l'Inspection générale de l'Éducation nationale, (1998).

<sup>36</sup> Cité par VERBA ET AL.,(1995).

<sup>37</sup> Opus cité note 16.

<sup>38</sup> Opus cité note 18.



Le contexte économique oblige les dirigeants à traiter le décrochage scolaire, il en va de l'insertion sociale de la société (Bernard, 2011). Lorsqu'un jeune est à l'école, sa scolarisation n'est pas sans frais pour la société, l'Etat mise sur son potentiel. Le traitement du décrochage scolaire intervient aussi dans l'insécurité et la délinquance et donc la sécurité civile. La formation des bandes, qui lorsqu'elle est naissante du décrochage scolaire, est la conséquence d'une démarche de réflexion interne d'opposition à la société (Ibid.). « *Nous allons mener une guerre sans merci contre le décrochage scolaire. Je n'accepterai pas que des jeunes quittent l'école à seize ans sans aucune perspective* ». François HOLLANDE<sup>39</sup>.

## 6. Facteurs de risques

Les facteurs de risques sont de trois origines possibles. On distingue la nature propre de l'individu, son entourage familial et social, et son environnement scolaire. Ils peuvent tous les trois avoir un degré de responsabilité dans l'engagement du processus. On remarque chez l'ensemble des auteurs que chacune des parties se décline toute responsabilité en dénonçant la partie opposée.

Familiaux	
Risque	Protection
Faible cohésion	Forte cohésion
Faible investissement scolaire	Fort investissement
Niveau d'études bas des parents	Bon niveau d'études des parents
Déstructuration et équilibre de la famille	Famille structurée et équilibrée
Conduite déviante des parents	Conduite exemplaire
Parents ignorent le décrochage de l'enfant	Prise de conscience de l'engagement dans le processus
Problèmes affectifs	Bonnes relations parentales
Laxisme dans l'éducation	Education suivie et portant des valeurs
Scolaires	
Risque	Protection
Retard scolaire	Absence de retard
Echec scolaire	Réussite scolaire et bonne approche
Mauvaise orientation	Orientation trouvée
Climat mauvais	Bonne ambiance et climat positif
Règles peu claires	Règles du jeu posées
Enseignants non investis	Enseignants abordables, attentifs et compréhensifs
Pédagogie unique	Usage de pédagogies diverses → liberté pédagogique
Etiquetage, stigmatisation	Estime des efforts fournis
Personnels	
Risque	Protection

<sup>39</sup> European urban knowledge network. La question du décrochage scolaire dans la politique de la Ville [en ligne]. Disponible sur : < <http://www.eukn.org/France>>. (Consulté le 02-02-2013).



Faible estime de soi	Bonne estime de soi
Manque de motivation	Bonne motivation
Dépression	Absences de problèmes sociaux et mentaux
Troubles comportementaux	
Difficultés d'adaptation	Bonnes facultés d'adaptation
Laxisme	Persévérance
Mauvaises fréquentations	Bonnes fréquentations
Difficultés d'apprentissage	Facilités d'apprentissage

Tableau 2 Les facteurs de risques synthèse de BLAYA, 2010 ; VERBA et AL, 1995 ; FAVRE, 2004 ; CELLIER, 2003 ; Inspection générale de l'Éducation nationale, 1998 ; BAUTIER et TERRAIL, 2003 ; MAURY, 2008 ; TANON, 2000 ; ROUBAUD & SZTENCCEL 2012 ; GAYET (1999).



Figure 1 Facteur de santé physique et morale des individus THIBEAULT 2008<sup>40</sup>

## 7. Lutte opérationnelle contre le décrochage scolaire

Les caractéristiques plurifaciales du décrochage scolaire rendent son champ d'intervention sur le plan préventif et de remédiation très alambiqué. Annexe A

La prévention fait l'objet d'un intérêt particulier du ministère de l'Éducation nationale qui devrait s'inscrire dans la refondation de l'école<sup>41</sup>. Particulier à l'enseignement professionnel, la « cellule de veille, d'accueil et de suivi » s'inscrit dans le plan de prévention individuel dans tous les établissements professionnels<sup>42</sup> à travers trois leviers d'actions principaux : l'information, l'accueil des élèves et l'accompagnement. De plus, une approche numérique de dépistage, l'expérimentation d'un logiciel<sup>43</sup>, devraient permettre de détecter les cas de décrochage scolaire de manière précoce et sur des faits relatant du long terme. Le ministre de l'Éducation nationale Vincent PEILLON

<sup>40</sup> Opus cité note 24.

<sup>41</sup> Ministère de l'éducation nationale. *Lancement du dispositif "objectif formation-emploi" pour les jeunes décrocheurs* [en ligne]. Disponible sur <<http://www.education.gouv.fr/cid66441/lancement-du-dispositif-objectif-formation-emploi-pour-les-jeunes-decrocheurs.html>> (Consulte le 18-12-2012).

<sup>42</sup> Cahier pédagogique. La lutte contre le décrochage scolaire dans les LP par COSTE Sabine et ZAMBON Dominique [en ligne]. Disponible sur : <[http://www.cahiers-pedagogiques.com/spi\\_p.php?article7074](http://www.cahiers-pedagogiques.com/spi_p.php?article7074)>. (Consulté le 15-10-2012).

<sup>43</sup> BOUDESSEUL Gérard, VIVENT Céline. *Décrochage scolaire : vers une mesure partagée*. Bref du Céreq n°298-1 avril 2012. Disponible sur : <<http://www.cereq.fr/index.php/publications/Bref/Decrochage-scolaire-vers-une-mesure-partagee>>. (Consulté le 15-01-2013).



souligne lors d'un séminaire sur le sujet : «*Avant de guérir, ce que nous devons faire, il faut prévenir* »<sup>44</sup> (MARTINEZ et Al. p.16). Les plans d'action basés sur le repérage se font en travail collaboratif avec les différents responsables du mal être scolaire. FORTIN, POTVIN ET ROYER.<sup>45</sup> et MAURY (2008) montrent que l'investissement des parents dans la vie scolaire du jeune a pour effet de donner du sens à sa formation et donc une imputation directe sur sa motivation. TANCREZ (2010) ; PINARD et POTVIN<sup>46</sup> incitent donc les parents à s'investir dans la formation et de créer une dynamique familiale. Pour une prévention pluri-acteurs, traitant potentiellement les causes dans leur globalité, et n'isolant pas le problème d'intervention (l'élève décrocheur pour seul objet), un dispositif efficace est celui de la communauté éducative, il est un moyen d'intégrer les parents dans le système scolaire (BARREIRO FERNANDEZ, 2001 ; POTVIN<sup>47</sup>). La prévention scolaire est sujette à un principal tourment, les élèves qui fréquentent les structures de modules, aides individualisées ou tutorat ne sont en général pas les décrocheurs (MAURY, 2008). Un travail individuel sur la personne propre du décrocheur serait donc plus opportun, selon TANON (2000), le développement des activités artistiques et manuelles (le cas d'un élève d'hôtellerie restauration) est un levier de traitement du manque de confiance en soi, il permet d'exprimer une violence et une contrariété par l'externalisation.

De très nombreux dispositifs de remédiations spécifiques sont en place. Ils sont actifs durant la scolarisation effective où ils traitent toutes les causes potentielles, à savoir cognitives, sociales, d'orientation, psychologiques et minoritairement affectives (BERNARD, 2011 ; BLAYA, 2010). La variété est telle qu'un catalogue devrait voir le jour par l'Onisep<sup>48</sup>. Par exemple on peut citer le dispositif « Morea et Pac » (parcours adapté) de validation des compétences non acquises en prenant en compte le projet professionnel du jeune. Il concerne les élèves de Bac, BEP et CAP (*Ibid.*). De surcroît, sont également proposées des solutions après l'échéance de la rupture. A titre d'exemple la « mission générale d'insertion » moteur du « réseau de la deuxième

---

<sup>44</sup> *Opus* cité note 37.

<sup>45</sup> Cité par GILLES Jean-Luc, POTVIN Pierre, TIECHE CHRISTINAT Chantal.

<sup>46</sup> *Ibid.* (p. 143)

<sup>47</sup> *Ibid.* (p.140)

<sup>48</sup> *Opus* cité note 38.



chance » englobe une multitude de dispositifs en adéquation avec le profil des décrocheurs<sup>49</sup>. D'une manière générale, les protocoles individuels sont revendiqués comme plus performants dans la cicatrisation interne des problèmes responsables du décrochage scolaire (MAURY, 2008).

## Conclusion

Le décrochage scolaire, peut être perçu par analogie comme un cancer psychique. En effet l'on cerne difficilement sa cause, l'efficacité du traitement est propre à chaque individu et son développement puise ses ressources dans les faiblesses personnelles et est attisé par l'environnement (SERVAN SCHREIBER, 2007, 2010). Une carence de la revue de littérature dégage une problématique, en effet les nombreux dispositifs de prévention axent leurs actions sur l'individu décrocheur à travers l'équipe éducative. Hors la présence des parents dans la formation ne serait-elle pas pertinente et efficace contre le décrochage scolaire ? Il est peut être complémentaire de rendre l'école moins imperméable et de l'ouvrir à un travail collaboratif. Les aléas du décrochage scolaire sont tels que toutes les propositions et bonnes intentions sont construites sur une base mouvante où rien n'est jamais totalement acquis. Il faut se rendre à l'évidence que tous les individus ne sont pas aptes à coller avec le profil d'élève. (GLASMAN, 2000). Un travail est donc à mener sur cette problématique, en exploitant de manière scientifique l'hypothèse générale que l'influence des parents à travers la communauté éducative permet de prévenir le décrochage scolaire et opérationnalisée sur les facteurs personnels, sociaux et scolaires du décrocheur. Avancé des travaux en Annexe B

---

<sup>49</sup> Ministère de l'éducation nationale (Éduscol). *Le décrochage scolaire* [en ligne]. Disponible sur :< <http://eduscol.education.fr/cid51475/dcrochage-scolaire.html#Quantitatif>>. (Consulté le 14-11-2012).



## Bibliographie

### Ouvrages

BLAYA Catherine. *Décrochages scolaires, l'école en difficulté*. Bruxelles : Éditions De Boeck, 2010, 192 p.

BERNARD Pierre Yves. *Le décrochage scolaire*. Paris : Presses universitaires de France (Que sais-je ?), 2011, 126 p.

CELLIER Hervé, le décrochage scolaire, révélateur des maux de l'école. *Nouvelle Revue de l'Ais*, 4ème trimestre 2003, Numéro 24, (p...)

GAYET Daniel. *L'école contre les parents*. Nancy : Institut National de Recherche Pédagogique, 1999, 124p.

GILLES Jean-Luc, POTVIN Pierre, TIECHE CHRISTINAT Chantal. *Les alliances éducatives pour lutter contre le décrochage scolaire*. Berne: Éducation Peter lang, 2012, 315 p.

MARTINEZ Jean Paul, BOUTIN Gérald, BESSETTE Lise, MONTOYA Yves. *La prévention de l'échec scolaire, une notion à redéfinir*. Presses de l'université du Québec, 2008, 234 p.

MAURY Sandrine. *Aider les élèves en difficultés*. Paris : Eyrolles, Éditions d'Organisation, (master class), 2008, 181 p.

ROUBAUD Nicolas, SZTENCEL Catherine. *Accompagner des ados en rupture scolaire : la motivation globale*. Bruxelles : Édition De Boeck (Comprendre), 2012, 155 p.

SERVAN SCHREIBER David. *Anticancer*. Paris: Édition Robert Laffont, 2007, 2010, 441 p.

TANON Fabienne. *Les jeunes en rupture scolaire : du processus de confrontation à celui de remédiation* Paris : Edition l'Harmattan, 2000, 232 p.

TRANCREZ Patrick. *C'est comment une école attachante ?*. Lyon : chronique sociale, 2010, 134 p.

VERBA Daniel et al. *Absentéisme et violence à l'école : Drôme-Ardèche*. Grenoble : CRDP de Grenoble ; Valence : C.D.D. P. de la Drôme, 1995, 119 p.



Convention internationale des droits de l'enfant. ONU 1989 [texte intégral]

Inspection générale de l'Éducation nationale. *L'absentéisme des lycéens*. Paris : Hachette CNDP, 1998, 127 p.

Parcours pédagogiques. *Guide pratique de l'enseignant*. Paris: Édition Foucher, 2003, 127 p.

### Articles

PARENT Ghyslain, DUQUETTE Rhéal et CARRIER Jean. Opinions des enseignants sur les causes du décrochage scolaire. *Revue des sciences de l'éducation*, 1993, vol. 19, n° 3, p. 537-553.

GLASMAN Dominique. Le décrochage scolaire : une question sociale et institutionnelle. *VEI Enjeux*, septembre 2000, n° 122, p10-25.

BAUTIER É., & TERRAIL J. P., (2003). Décrochage scolaire : genèse et logique des parcours. Programme interministériel de recherches sur les processus de déscolarisation, synthèses des rapports, p. 22.

BARREIRO FERNANDEZ Felicidad. La conceptualisation de l'échec à l'école dans la communauté éducative de Galice. *Innovación educativa A*. 2001, n° 11, p. 257-273.

### Webographie

BONNERY Stéphane. Processus de décrochage. *Communication, journées académiques des R.E.P., Créteil, 2003, p.1-6* [en ligne]. Disponible sur : <[http://www.ac-creteil.fr/zeprep/dossiers/decr\\_bon\\_txt.pdf](http://www.ac-creteil.fr/zeprep/dossiers/decr_bon_txt.pdf)>. (Consulté le 14-03-2013).

BOUDESSEUL Gérard, GRELET Yvette, VIVENT Céline. Les risques sociaux du décrochage : vers une politique territorialisée de prévention ? Bref du Céreq n°304 décembre 2012. Disponible sur : <<http://www.cereq.fr/index.php/publications/Bref/Les-risques-sociaux-du-decrochage-vers-une-politique-territorialisee-de-prevention>>. (Consulté le 15-01/2013).





BOUDESSEUL Gérard, VIVENT Céline. Décrochage scolaire : vers une mesure partagée. Bref du Céreq n°298-1 avril 2012. Disponible sur : < <http://www.cereq.fr/index.php/publications/Bref/Decrochage-scolaire-vers-une-mesure-partagee>>. (Consulté le 15-01-2013).

Cahier pédagogique. La lutte contre le décrochage scolaire dans les LP par COSTE Sabine et ZAMBON Dominique [en ligne]. Disponible sur : < [http://www.cahiers-pedagogiques.com/spi\\_p.php?article7074](http://www.cahiers-pedagogiques.com/spi_p.php?article7074) >. (Consulté le 15-10-2012).

Europa. *Memo 11/52, Abandon scolaire en Europe – questions et réponses* [en ligne]. Disponible sur : <[http://europa.eu/rapid/press-release MEMO-11-52\\_fr.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-11-52_fr.htm)> (Consulté le 05-12-2012).

*European urban knowledge network*. La question du décrochage scolaire dans la Politique de la Ville [en ligne]. Disponible sur : < <http://www.eukn.org/France>>. (Consulté le 02-02-2013).

FAVRE Damien. Le décrochage scolaire : un questionnement sur l'école. Les Cahiers de Prospective Jeunesse, 2003, n° 29, p. 2-6 [en ligne]. Disponible sur : <[http://www.prospective-jeunesse.be/IMG/pdf/Sauvegarde de Damien Favresse.pdf](http://www.prospective-jeunesse.be/IMG/pdf/Sauvegarde_de_Damien_Favresse.pdf)>. (Consulté le 30-11-2012).

Ministère de l'éducation nationale. *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche RERS 2012* [en ligne]. Disponible sur <<http://www.education.gouv.fr/cid57096/reperes-et-references-statistiques.html>>. (Consulté le 17-12-2012).

Ministère de l'éducation nationale. *Lancement du dispositif "objectif formation-emploi" pour les jeunes décrocheurs* [en ligne]. Disponible sur <<http://www.education.gouv.fr/cid66441/lancement-du-dispositif-objectif-formation-emploi-pour-les-jeunes-decrocheurs.html>>. (Consulte le 18-12-2012).

Ministère de l'éducation nationale (Éduscol). *Le décrochage scolaire* [en ligne]. Disponible sur : <<http://eduscol.education.fr/cid51475/decrochage-scolaire.html#Quantitatif>>. (Consulté le 14-11-2012).



Ministère de l'égalité des territoires et du logement, Ministère délégué à la ville. Glossaire des dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire. Dossier documentaire, référence 6778, publié le 08-03-2011, 13 p. [en ligne]. Disponible sur : ≤ <http://decrochage.i.ville.gouv.fr/referance/6778>>. (Consulté le 11-03-2013).

### **Cours**

CASTAGNET Véronique. *Connaissance su système éducatif*, Cours de Master 1 MEF, IUFM de Toulouse, 2013.



## Annexe A : Glossaire des dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire

### Dispositifs préventifs sur le temps scolaire

#### ➤ Programme Personnalisé de Réussite Educative

**Pilote :** Ministère de l'éducation nationale

Un programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) est un plan coordonné d'actions conçu pour répondre aux besoins d'un élève lorsqu'il apparaît qu'il risque de ne pas maîtriser les connaissances et les compétences du socle commun. Il est proposé à l'école élémentaire et au collège. Il est élaboré par l'équipe pédagogique, discuté avec les parents et présenté à l'élève.

#### ➤ Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficultés

**Pilote :** Ministère de l'éducation nationale

Les RASED ont pour mission de fournir des aides spécialisées à des élèves en difficulté dans les classes ordinaires des écoles primaires, à la demande des enseignants de ces classes, dans ces classes ou hors de ces classes. Ils comprennent des *enseignants spécialisés chargés des aides à dominante pédagogique*, les "maîtres E" (difficultés d'apprentissage), des *enseignants spécialisés chargés des aides à dominante rééducative*, les "maîtres G" (difficultés d'adaptation à l'école), et des psychologues scolaires.

#### ➤ Conseiller d'Orientation Psychologue

**Pilote :** Ministère de l'éducation nationale

Le conseiller d'orientation psychologue accompagne les élèves dans la construction des compétences à s'orienter tout au long de la vie. Il assure et coordonne l'organisation de l'information des élèves sur la connaissance de soi, des métiers et des formations, en lien avec les équipes éducatives.

#### ➤ Aide personnalisée

**Pilote :** Ministère de l'éducation nationale

En primaire, chaque enseignant y consacre 60 heures sur l'année scolaire, dans le cadre de son service hebdomadaire. Il coordonne l'aide personnalisée pour sa classe. En fonction de sa progression, un élève peut quitter ou rejoindre le dispositif en cours d'année.

#### ➤ Les classes préparatoires à l'apprentissage

**Pilote :** Conseils Régionaux

La classe préparatoire à l'apprentissage (CPA) forme une passerelle entre l'école et l'apprentissage et s'effectue dans le cadre de la scolarité obligatoire. Elles accueillent au sein des Centres de Formation des Apprentis (CFA) des jeunes de 14 à 17 ans en échec scolaire qui, pendant un an, suivent une formation leur permettant d'acquérir des savoirs de base et d'être accompagnés dans leur choix d'une filière. Cette formation alterne enseignement théorique, général et technique et stages pratiques en entreprise.

### Dispositifs curatifs sur le temps scolaire

#### ➤ SCONET SDO (application informatisée)

**Pilote :** Ministère de l'éducation nationale

La circulaire interministérielle du 22 avril 2009 appelle à une « mobilisation » des établissements et notamment des lycées professionnels. Cette mobilisation sera accompagnée d'une « interconnexion des différentes bases de gestion interne » de l'Education nationale. D'autres Ministères, ceux de l'Agriculture et de la Justice, mettront



en oeuvre des « systèmes automatisés de suivi et de repérage des élèves décrocheurs », et les collectivités territoriales seront associées à « ce renforcement général des conditions de repérage des élèves décrocheurs ». Ce système informatique a reçu l'autorisation de la CNIL, il doit être opérationnel pour le printemps 2011. À cette fin, le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative a développé l'application Sconet-SDO (suivi de l'orientation) pour tous les établissements publics locaux d'enseignement (EPL). Outil de pilotage des actions de prévention du décrochage, l'application Sconet-SDO est conçue pour permettre le suivi des actions engagées en faveur des jeunes grâce aux actions des enseignants, des conseillers d'orientation psychologues et des personnels de la mission générale d'insertion (MGI). Cette application sera étendue par le Ministère chargé de l'Agriculture aux établissements d'enseignement relevant de sa compétence. Le repérage des jeunes en situation de décrochage concerne également les CFA et, à ce titre, associe en conséquence les collectivités territoriales responsables des formations en apprentissage.

#### ➤ **Classes et ateliers relais**

**Pilote :** Ministère de l'éducation nationale (Financements ACSé possibles)

Les dispositifs relais (classes et ateliers) accueillent des élèves de collège, éventuellement de lycée, entrés dans un processus de rejet de l'institution scolaire qui peut se traduire par des manquements graves et répétés au règlement intérieur, un absentéisme chronique non justifié, une démotivation profonde dans les apprentissages, voire une déscolarisation. Tout élève fréquentant un dispositif relais a bénéficié au préalable de toutes les mesures d'aide et de soutien prévues au collège et reste sous statut scolaire. Les élèves sont accueillis temporairement avec comme objectif la réintégration dans leur établissement d'origine.

#### ➤ **Micro lycée**

**Pilote :** Ministère de l'éducation nationale (Financements ACSé possibles)

L'objectif des micro-lycée est de permettre à des élèves entre 16 et 25 ans déscolari-sés depuis plusieurs mois ou années de passer leur bac, en bénéficiant d'un suivi personnalisé et d'horaires aménagés.

#### ➤ **Etablissements de réinsertion scolaire**

**Pilote :** Ministère de l'éducation nationale

Les établissements de réinsertion scolaire s'adressent à des élèves perturbateurs scolarisés dans le second degré, qui ont fait l'objet de multiples exclusions, âgés de 13 à 16 ans, issus des classes de 5ème, 4ème et 3ème, qui ne relèvent ni de l'enseignement spécialisé et adapté, ni d'un placement dans le cadre pénal au sens des dispositions de l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante.

Les ERS proposent à ces jeunes une scolarisation aménagée, le plus souvent au sein d'internats scolaires spécifiques, afin de les réinsérer dans un parcours de formation générale, technologique ou professionnelle.

#### ➤ **Groupe d'Aide à l'Insertion**

**Pilote :** Ministère de l'éducation nationale

Le Groupe d'Aide à l'Insertion oeuvre au sein des établissements scolaires, il peut :

- Etablir les contacts les plus larges possible avec les structures d'accueil (mission locale, permanence d'accueil d'information et d'orientation), les services de l'emploi, les entreprises, les milieux associatifs, sportifs et culturels.
- Mettre en place des outils de repérage et de suivi des jeunes.



- Aider à l'élaboration des projets scolaires et professionnels.
- Assurer le suivi des élèves.
- Mettre en oeuvre des actions de remédiation et d'accompagnement (pédagogie adaptée, entretiens, interventions de personnels spécialisés ...).

➤ **Médiateurs de la réussite**

**Pilote :** Ministère de l'éducation nationale

Ces médiateurs, sous la responsabilité du chef d'établissement, sont en mesure de :

- participer, sous l'autorité des conseillers principaux d'éducation, au repérage et au traitement des absences lors des heures de cours. Ils soutiennent au quotidien les projets de lutte contre l'absentéisme menés dans les établissements.
- organiser dans l'établissement des actions d'aide à la parentalité permettant notamment d'accompagner les familles concernées et de les informer des exigences scolaires et réglementaires de l'institution.
- appuyer la lutte contre l'absentéisme et le décrochage en créant un lien fort avec les familles dans et hors de l'établissement sur le mode de l'alerte et du contact direct vers les parents dès le constat de la situation d'absentéisme.
- établir des relations avec les collectivités locales, les associations de quartier spécialisées dans l'accompagnement social et les coordonnateurs de la réussite éducative.

➤ **Mission Générale d'Insertion de l'Education Nationale (MGIEN)**

**Pilote :** Ministère de l'éducation nationale

La MGIEN tient une place essentielle dans la prévention des sorties sans qualification. Son action se situe en amont et en aval de la rupture de formation.

En amont, elle prévient les ruptures de formation en anticipant sur les causes de sortie sans qualification des élèves de 16 ans et plus.

En aval, elle repère les jeunes qui sont sortis depuis moins d'un an avant l'obtention d'un premier niveau de formation, les accueille, les remobilise dans une dynamique de formation et prépare les bases d'une qualification.

### **Dispositifs préventifs hors temps scolaire**

➤ **Stages de Remise à Niveau**

**Pilote :** Ministère de l'éducation nationale

Les élèves de CM1 et de CM2 qui en ont besoin peuvent participer à des stages de remise à niveau. Ils sont organisés pendant les vacances scolaires :

- une semaine pendant les vacances de printemps,
- la première semaine de juillet,
- la dernière semaine des vacances d'été.

Ils se déroulent en petits groupes, sur trois heures quotidiennes pendant cinq jours, en français et en mathématiques. Ils sont animés par des enseignants volontaires, qui sont rémunérés en heures supplémentaires. À la fin d'un stage, les progrès de chaque élève sont évalués et transmis à son enseignant et à sa famille.

➤ **Stages dans les lycées, sites d'excellence, Dispositif Expérimental de Réussite Scolaire au Lycée**

**Pilote :** Ministère de l'éducation nationale



En complément des enseignements, ce dispositif expérimental a pour objet d'apporter un appui individualisé aux élèves en fonction de leurs besoins, afin de favoriser la réussite scolaire, prévenir les redoublements, limiter les abandons de cursus et préparer la poursuite d'études supérieures.

Ce dispositif s'organise selon deux modalités : Des sessions de stages pendant les vacances : stages d'été durant 2 semaines à raison de 4 heures par jour cinq fois par semaine et stages durant les vacances de Toussaint, d'hiver et de printemps. Un accompagnement des lycéens tout au long de l'année scolaire.

➤ **Accompagnement Educatif**

**Pilote :** Ministère de l'éducation nationale

L'accompagnement éducatif, permet d'accueillir les élèves volontaires après les cours pour leur proposer une aide aux devoirs et aux leçons, un renforcement de la pratique des langues vivantes, des activités culturelles, artistiques ou une pratique sportive.

➤ **Opération Ecole Ouverte**

**Pilote :** Ministère de l'éducation nationale (Copilote: Ministère de la ville)

Depuis 1991, les collèges et lycées participant à l'opération École ouverte accueillent pendant les vacances scolaires et les mercredis et samedis de l'année scolaire, des enfants et des jeunes qui ne partent pas ou peu en vacances et leur proposent des activités éducatives complémentaires : activités scolaires, culturelles, de loisirs et sportives. Le projet de chaque établissement est organisé pour une année civile et doit être validé par le groupe de pilotage régional (GPR) afin de recevoir les crédits alloués. Il doit respecter les cadres définis par la circulaire et la Charte École ouverte.

➤ **Mallette des parents**

**Pilote :** Ministère de l'éducation nationale

Le dispositif la « Mallette des parents », composé d'un CD et de fiches techniques d'aide à l'animation de réunions avec les parents d'élèves, constitue un levier permettant d'accompagner les parents dans leur rôle et de soutenir leur implication, en rendant plus compréhensibles le sens et les enjeux de la scolarité, le fonctionnement de l'institution scolaire et ses attentes vis-à-vis des parents, membres de la communauté éducative.

➤ **Ouvrir l'école aux parents**

**Pilote :** Ministère de l'éducation nationale

Dans ce cadre, l'opération « Ouvrir l'École aux parents pour réussir l'intégration » propose aux parents volontaires des formations visant trois objectifs simultanés :

- l'acquisition de la maîtrise de la langue française (alphabétisation, apprentissage ou perfectionnement) par un enseignement de français langue seconde, notamment pour faciliter l'insertion professionnelle, en particulier celle des femmes qui constituent 70 % de l'immigration familiale ;
- la présentation des principes de la République et de ses valeurs pour favoriser une meilleure intégration dans la société française ;
- une meilleure connaissance de l'institution scolaire, des droits et devoirs des élèves et de leurs parents, ainsi que des modalités d'exercice de la parentalité pour donner aux parents les moyens d'aider leurs enfants au cours de leur scolarité.

➤ **Les opérations Ville Vie Vacances (VVV)**

**Pilote :** Ministère de la ville



Les opérations Ville vie vacances (VVV) permettent à des préadolescents(e)s et adolescent(e)s en difficulté, de bénéficier d'un accès à des activités de loisirs et d'une prise en charge éducative durant les différentes périodes de vacances scolaires.

➤ **Les réservistes locaux à la jeunesse et à la citoyenneté (RLJC)**

**Pilote :** Ministère de la défense nationale

Les RLJC assurent l'interface entre les jeunes et la Défense en :

- Organisant des actions destinées à favoriser une meilleure citoyenneté et aider à l'intégration sociale.
- Repérant des jeunes méritants dans les quartiers difficiles et les informant des modalités et démarches pour bénéficier des opportunités offertes par le Ministère de la Défense : stages de découverte, tutorat, cadets, lycées de la Défense, stages en situation, apprentissage, périodes militaires, Établissement public d'insertion de la Défense (EPIDE) mais aussi recensement, journée «Défense et citoyenneté» (l'ancienne JAPD), recrutement dans les forces armées d'active ou de réserve.

➤ **Adultes relais**

**Pilote :** Ministère de la ville

L'adulte relais dans les établissements de l'éducation nationale est un médiateur en rapport avec l'école : il améliore le dialogue et participe au renforcement des liens entre l'institution scolaire, les élèves et leur famille ; il régule les conflits, prévient l'absentéisme et contribue à améliorer la réussite éducative.

➤ **Les clubs de prévention**

**Pilote :** Conseils Généraux

Ces équipes d'intervenants proposent à de jeunes adolescents et à leur famille, une **action éducative** individuelle ou de groupe, dite de "Prévention Spécialisée " : Son action se traduit par un contact direct dans la rue, à la sortie du collège, au domicile ou au bureau, mais aussi par des projets destinés à améliorer le cadre de vie des habitants d'un quartier : c'est le développement social. L'équipe d'éducateurs fonde son intervention sur la construction d'une relation basée sur la confiance. Anonyme et confidentielle, elle est toujours libre d'adhésion. Elle se concrétise par des entretiens, des rencontres informelles, des accompagnements de projets, des sorties éducatives, etc.

➤ **Le Programme de Réussite Educative (PRE)**

**Pilote :** Ministère de la ville

Le programme « Réussite éducative» regroupe les programmes 15 et 16 du plan de cohésion sociale présenté en juin 2004 et s'adresse aux enfants de 2 à 16 ans qui présentent des signes de fragilité ou ne bénéficient pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur développement harmonieux.

## **Les structures d'accompagnement et dispositifs curatifs hors temps scolaire**

➤ **Les centres d'information et d'orientation (CIO)**

**Pilote :** Ministère de l'éducation nationale

Le rôle des CIO consiste à favoriser :

- l'accueil de tout public et en priorité des jeunes scolarisés et de leur famille ;
- l'information sur les études, les formations professionnelles, les qualifications et les professions ;
- le conseil individuel ;





- l'observation, l'analyse des transformations locales du système éducatif et des évolutions du marché du travail et la production de documents de synthèse à destination des équipes éducatives ou des élèves ;
- l'animation des échanges et des réflexions entre les partenaires du système éducatif, les parents, les jeunes, les décideurs locaux et les responsables économiques.

➤ **Les missions locales et les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO)**

**Pilote :** Ministère chargé de l'emploi

Le réseau des missions locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation a pour mission de permettre aux jeunes âgés de 16 à 25 ans de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale. Elles les accueillent, les informent, les orientent et les accompagnent en construisant avec eux des parcours personnalisés vers l'emploi avec la mobilisation des partenaires locaux, des entreprises et la forte implication des collectivités locales et de l'Etat. Elles leur apportent ainsi un appui dans tous les champs qui pourraient être des freins à leur insertion sociale et professionnelle (santé, logement, mobilité, accès aux droits, citoyenneté...).

➤ **Les structures d'insertion par l'activité économique**

**GEIQ :** structures associatives

Les groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ) : ils regroupent des entreprises qui, pour résoudre leurs problèmes de recrutement, parient sur le potentiel des personnes en difficulté d'accès à l'emploi. Ainsi les GEIQ sont des entreprises qui embauchent directement les publics ciblés (jeunes sans qualification, demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du RMI) puis les mettent à disposition des entreprises adhérentes en organisant une alternance entre apprentissages théoriques et situations de travail concrètes. Les salariés des GEIQ sont très majoritairement embauchés au travers d'un contrat de professionnalisation comme support de leurs parcours.

➤ **Les Ecoles de la deuxième chance (E2C)**

**Pilote :** Ministère chargé de l'emploi (Copilote: Ministère de la ville)

les Ecoles de la deuxième chance sont des structures partenariales de statut privé, initiées par les collectivités territoriales et les chambres consulaires, dans un objectif d'insertion professionnelle. Elles accueillent des jeunes de 18 à 25 ans ayant interrompu leur scolarité ou leur formation depuis plus d'un an. Depuis la loi sur la formation professionnelle (novembre 2009), les écoles de la 2<sup>e</sup> chance doivent progressivement s'adapter pour accueillir des jeunes de 16 à 25 ans.

Les écoles de la deuxième chance s'appuient sur trois principes fondamentaux :

- l'alternance qui est au coeur du dispositif.
- un accompagnement individualisé et permanent des élèves
- la mise en oeuvre d'une démarche partenariale en amont avec les entreprises et les organismes de formation qualifiante.

La durée moyenne d'un parcours est de 8 mois.

➤ **Les Etablissement Public d'Insertion de la Défense (EPIDe)**

**Pilotes :** Ministères chargés de l'emploi, de la ville et de la défense





L'établissement public d'insertion de la Défense (EPIDe) constitue un dispositif qui s'adresse à des jeunes volontaires, garçons et filles âgés de 18 à 22 ans révolus, en situation de retard ou d'échec scolaire, sans qualification professionnelle ni emploi et souvent en risque de marginalisation sociale. Proposé exclusivement sous le régime de l'internat du dimanche soir au vendredi après-midi, il conjugue une formation civique et comportementale, une remise à niveau des fondamentaux scolaires, une orientation débouchant sur un projet professionnel et une pré-formation /insertion professionnelle en liaison avec les entreprises partenaires du dispositif. L'EPIDe gère 20 centres implantés dans 15 régions. La durée moyenne d'un parcours est de 10 mois (maximum 24 mois). Depuis la loi sur la formation professionnelle (novembre 2009), les centres EPIDe doivent progressivement s'adapter pour accueillir des jeunes de 16 à 25 ans.

#### ➤ **Les contrats d'autonomie**

**Pilote :** Ministère chargé de l'emploi (Copilote: Ministère de la ville)

Le contrat d'autonomie est une mesure d'accompagnement vers et dans l'emploi réservée aux jeunes faiblement qualifiés âgés de 16 à 25 ans, domiciliés dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville de 35 départements. Sa mise en oeuvre est confiée durant les trois premières années (2008-2011) à des opérateurs de placement publics et privés qui ont pour mission d'accompagner les bénéficiaires vers une sortie positive, un emploi, une formation qualifiante ou bien encore une création d'activité. Les opérateurs proposent aux jeunes concernés des actions de formation et de coaching préparatoires au travail et adaptées aux besoins des entreprises.

#### ➤ **Les Contrats d'Insertion dans la Vie Sociale (CIVIS)**

**Pilote :** Ministère chargé de l'emploi

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) s'adresse à des jeunes de 16 à 25 ans révolus rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle qui ont un niveau de qualification inférieur ou équivalent au bac général, technologique ou professionnel ou ont été inscrits comme demandeurs d'emploi au minimum douze mois au cours des dix huit derniers mois. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Les titulaires d'un CIVIS sont accompagnés par un référent. La durée du contrat est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'Etat sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

- le CIVIS justice n'est pas une mesure qui participe à la lutte contre le décrochage mais plutôt un dispositif de lutte contre la prévention de la récidive en direction de jeunes déjà condamnés sortis du milieu scolaire. C'est une mesure prise en charge par la DGEFP depuis 2010.

#### ➤ **Le Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE passerelle)**

**Pilote :** Ministère chargé de l'emploi

L'Etat propose un contrat d'accompagnement dans l'emploi spécifiquement dédié aux jeunes de 16/25 ans rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi d'acquérir une première expérience professionnelle. L'objectif est qu'à l'issue du contrat d'une durée d'un an dans une collectivité locale ou un organisme à but non lucratif, le jeune puisse travailler dans le secteur marchand. Il y a une possibilité dès l'embauche de recourir à des périodes d'immersion dans les entreprises du secteur marchand.

#### ➤ **Les plateformes de vocation**

**Pilote :** Pôle-Emploi



Elles visent à réduire les difficultés de recrutement des entreprises en favorisant l'embauche des jeunes et des adultes sur des métiers en tension. L'objectif est de les mettre en relation avec les entreprises après évaluation des aptitudes. Elles utilisent la méthode de recrutement par simulation (MRS) pour évaluer les aptitudes des candidats. Basées sur des exercices pratiques, elles sont directement en lien avec le métier ou le poste à pourvoir. Elles contribuent ainsi à pourvoir des offres d'emploi jugées difficiles à satisfaire en raison du manque de candidats. Les structures prestataires de services interviennent auprès des Missions Locales ou auprès des agences locales de Pôle-emploi.

➤ **Le Conseil des Droits et Devoirs des Familles (CDDF):**

L'article 12 de la loi du 5 mars 2007 crée en faveur du maire l'obligation d'information par le directeur d'école ou le chef d'établissement (art. 131-6 du code de l'Éducation) en cas d'absentéisme non motivé et d'exclusion

Dans ce cadre, le maire peut décider de convoquer la famille de l'enfant devant le Conseil pour les Droits et les Devoirs des Familles.

Après avoir instruit sur les situations qui lui sont signalées, le maire peut à son niveau :

- entendre une famille pour l'informer de la situation, l'informer de ses droits et devoirs envers l'enfant et pour lui adresser des recommandations.
- examiner les mesures d'aide à l'exercice de la fonction parentale susceptibles de lui être proposées en informant, le cas échéant, les professionnels de l'action sociale concernés.

➤ **Le Rappel à l'ordre du maire :**

L'article L 2212- 2-1 du code général des collectivités territoriales permet au maire de procéder à une injonction verbale, dans le cadre de son pouvoir de police et de ses compétences en matière de prévention de la délinquance lorsque les faits portent atteintes, au niveau local, au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité et à la salubrité publiques ne constituent pas un délit ou un crime.

Entre notamment dans le champ d'application du rappel à l'ordre du maire : l'absentéisme scolaire, la présence constatée de mineurs non accompagnés dans des lieux publics à des heures tardives, les incidents aux abords des établissements scolaires. Contact: SGCIV/ DESDS/ philippe.gerard@ville.gouv.fr / Tel: 0149174611 - SGCIV 8 mars 2011-

Source :

Ministère de l'égalité des territoires et du logement, Ministère délégué à la ville. Glossaire des dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire. *Dossier documentaire*, référence 6778, publié le 08-03-2011, 13 p. [en ligne]. Disponible sur : <<http://decrochage.i.ville.gouv.fr/reference/6778>>. (Consulté le 11-03-2013).



# *Le Décrochage scolaire en voie professionnelle*

Hôtellerie-restauration

## Questionnaires

Etudiant de master métier de l'enseignement et formation en hôtellerie restauration à l'IUFM de Toulouse, je réalise mon mémoire sur le thème du décrochage scolaire en voie professionnelle. Afin de mener à bien mon analyse, il me serait grandement précieux que vous me remplissiez ces questionnaires.

De tout cœur, je vous remercie pour votre collaboration.



### Direction d'établissement (10 min)

<http://www2.toulouse.iufm.fr/limesrv2/index.php?sid=13259>

### Enseignants (10 min)

<http://www2.toulouse.iufm.fr/limesrv2/index.php?sid=51381>

### Élèves (max. 30min)

<http://www2.toulouse.iufm.fr/limesrv2/index.php?sid=71863>

Si mon analyse vous intéresse, je reste à votre entière disposition (contact à l'adresse suivante : [pierre.schouller@etu.univ-tlse2.fr](mailto:pierre.schouller@etu.univ-tlse2.fr)).

Pierre SCHOULLER

Master enseignement et formation en hôtellerie restauration

Production et ingénierie culinaire

IUFM de Toulouse



## Table des matières

INTRODUCTION .....	4
1. CADRAGE DU SUJET .....	4
2. DECROCHEURS : PROFILS EQUIVOQUES.....	6
3. DE DECROCHAGE A DECROCHAGES.....	8
4. ENGAGEMENT DANS UN PROCESSUS MOUVANT .....	9
5. MOBILES POLITIQUES .....	10
6. FACTEURS DE RISQUES .....	11
7. LUTTE OPERATIONNELLE CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE .....	12
CONCLUSION .....	14
BIBLIOGRAPHIE .....	15
ANNEXE A : GLOSSAIRE DES DISPOSITIFS DE LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE .....	19
ANNEXE B QUESTIONNAIRES EN LIGNE .....	27
RESUME .....	29



## Résumé

Le décrochage scolaire est fortement marqué dans les parcours de formations professionnelles. Les enseignants des matières professionnelles se doivent d'avoir connaissance de leur potentialité d'action. Le décrochage scolaire tient pour responsables, d'un engagement aléatoire et progressif, de multiples acteurs dont le degré d'implication est difficilement appréciable. La visée principale de ce mémoire est d'utiliser les ressources disponibles en terme de prévention et de remédiation et de surcroît, actionner les pistes vierges qu'un enseignant de voie professionnelle peut mettre en place afin d'affiler les membres pluripersonnels de la scolarisation d'un adolescent.

### Mémoire de Master

*Décrochage scolaire en  
voie professionnelle*

**Pierre SHOULLER**

Métier de  
l'enseignement et de la  
formation en hôtellerie  
restauration

Option : Production et  
ingénierie culinaire

### Mots clefs :

Décrochage scolaire,  
Parents, Communauté  
éducative, prévention,  
relations affectives ...